

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : EUR 64/004/2012

AILRC-FR

22 juin 2012

Croatie. La protection des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres ne doit pas être uniquement assurée lors de la marche des fiertés

Quelques jours après la marche des fiertés organisée à Split, où les participants ont été protégés de façon adéquate par la police, Amnesty International déplore que les personnes lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT) ne bénéficient pas d'une telle protection contre les crimes de haine.

Dimanche 17 juin 2012, six jeunes femmes ont été agressées physiquement et verbalement par un groupe d'hommes sur la plage de Bačvice à Split, en raison de leur orientation sexuelle présumée. Les jeunes femmes passaient devant un groupe d'au moins six hommes assis à un café, lorsque l'un d'entre eux s'est levé et a frappé dans le dos l'une des passantes, que nous appellerons par ses initiales Ž.Ž., en la traitant de « lesbienne ». Les jeunes femmes ont alors tenté de s'éloigner, mais le groupe d'hommes les a suivies. Ž.Ž. a ensuite été rouée de coups par au moins trois d'entre eux, et une autre femme, I.M., a également été violemment frappée.

I.M. a appelé la police, mais lorsque celle-ci est arrivée 15 minutes plus tard, il ne restait plus qu'un seul agresseur sur les lieux. Devant les policiers, il a crié aux jeunes femmes : « Nous vous avons déjà frappées l'an dernier, nous recommencerons encore ! », « Vous êtes malades ». Non seulement les policiers n'ont pas arrêté cet homme et l'ont laissé partir, mais ils ont ri à ses propos homophobes et interrogé les jeunes femmes au sujet de l'agression. Lorsque l'une des victimes a protesté face aux questions des policiers, l'un d'entre eux a réagi en la jetant au sol.

Les jeunes femmes ont ensuite été conduites au poste de police pour porter plainte, et les policiers ont poursuivi leur interrogatoire. Lorsque l'une des victimes a demandé pourquoi elle avait été jetée à terre par l'un des policiers, celui-ci a menacé de la gifler. Une autre jeune femme a déclaré que l'agression qu'elles avaient subie était motivée par l'homophobie. Les policiers lui ont alors ordonné de se taire et ont menacé de la frapper.

Ces faits contrastent fortement avec le comportement de la police de Split qui, le 9 juin dernier, a protégé de façon adéquate les participants à la marche des fiertés organisée

dans cette ville. Amnesty International déplore que les victimes de crimes de haine à caractère homophobe et transphobe ne soient plus protégées par la police locale dès lors que ces actes sont commis loin des projecteurs de manifestations comme la marche des fiertés.

Amnesty International rappelle à la police de Split qu'elle est tenue de protéger les LGBT contre les crimes de haine tout au long de l'année, et pas uniquement à l'occasion des marches de la fierté. Aussi l'organisation demande-t-elle à la police de Split de garantir qu'une enquête exhaustive sera rapidement menée sur les allégations de motivations haineuses, et que les agresseurs de la plage de Bačvice seront déférés à la justice, tout comme les policiers qui ont maltraité et menacé les victimes de cette agression.